

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 13 novembre 2017, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants :

Mme Nelly Marais, M. Martin Loubier, M. Guy Lapointe, M. Daniel Audet, M. Sébastien Alix et M. Jonatan Audet.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 00.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2017-267

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. **ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 ET REMERCIEMENTS**

Dans le cadre du processus électoral 2017, les six conseillers municipaux furent élus par acclamation à la fermeture de la période des mises en candidature le 6 octobre dernier. Le poste de maire étant demeuré vacant, une nouvelle période de mise en candidature eut lieu du 13 au 27 octobre 2017. Au constat qu'une seule candidature avait été déposée, Madame Céline Gagné fut proclamée mairesse élue par acclamation et assermentée.

REMERCIEMENTS

2017-268

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le canton de Lingwick remercie, pour leur dévouement et de leur engagement au sein du conseil municipal au cours des dernières années, les membres du conseil qui ont terminé leur mandat en octobre dernier, soit M. Marcel Langlois qui œuvré au poste de maire (1 mandat), Mmes Caroline Poirier (2 mandats) et Manon Rousseau (1 mandat), conseillères et M. Serge LaRoche (1 mandat), conseiller. Des invitations leurs seront acheminés personnellement afin de les inviter à participer au souper des fêtes organisé par la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

4.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2017-269

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2017

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2017 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2017-270

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2017 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- La Caisse Desjardins des Hauts-Boisés a avisé qu'elle mettait fin à son programme de subvention lors d'un emprunt hypothécaire pour la construction d'une maison.
- La construction du monte-personne est débutée. Les travaux seront terminés autour du 1^{er} décembre 2017.
- Nous n'avons reçu aucune offre pour la boîte à sable-épandeur.
- La vente du fardier et du conteneur au vieux fer a rapporté la somme de 1 339,31 \$.

6. RAPPORT DE LA MAIRESSE

6.1 DISCOURS DE LA MAIRESSE

J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour vous présenter le rapport sur la situation financière du canton de Lingwick et ce, selon les anciennes dispositions de l'article 955 du Code municipal (la mairesse a expliqué à l'assemblée qu'elle faisait le discours par choix).

1. Les états financiers 2016

Les états financiers 2016 vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés et vérificateurs mandatés par la municipalité du canton de Lingwick, indiquent les résultats suivants:

Les revenus se chiffrent à 884 198 \$ et les charges sont de 886 368 \$. En tenant compte des immobilisations, du remboursement de la dette à long terme et des affectations, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales est de 121 871 \$.

L'ensemble de notre surplus est de 288 252 \$ dont 135 069 \$ en surplus de fonctionnement non affecté, 50 000 \$ en fonds de roulement, 24 096 \$ provenant du solde disponible du règlement d'emprunt 329-2015 et 79 087 \$ en surplus de fonctionnement affecté.

2. L'année en cours

Pour l'année 2017, le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 1 145 390 \$ incluant des investissements de 259 721 \$. Nous prévoyons terminer l'année 2017 avec un surplus.

Au premier janvier 2017, la valeur imposable au rôle d'évaluation était de 84 235 900 \$. Le taux de taxe foncière était de 0,594 \$/100 \$ d'évaluation conformément au rôle en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Le taux de la taxe pour la Sûreté du Québec est fixé à 0,076 \$/100 \$ d'évaluation. La taxes concernant le remboursement du règlement d'emprunt n°329-2015 a été fixée pour sa part à 0,04 \$/100 \$ d'évaluation. Les taxes sur les services sont les suivantes : taxe pour la cueillette, le transport et la disposition des matières résiduelles (déchets et recyclage) et la taxe pour le service de traitement des boues de fosses septiques.

Fonds de roulement

	au 1er jan. 2017	Approprié achat benne épandeur 4 saisons	au 1er novembre
Fonds de roulement	50 000 \$	30 000 \$	20 000 \$

Remboursement un minimum de 6 000\$ par année pendant 5 ans.

Emprunt

	Capital dû au 01/01/2017	Remb. Capital année 2017	Capital dû au 31/12/2017	Fin des remboursements
Emprunt camion 2014	39 000 \$	18 000\$/année 1 500\$ x 12 mois	21 000 \$	Février 2019
Emprunt règl. 329-2015 Camion 2017	152 300 \$	29 000 \$	123 300 \$	mai 2021

Au cours de l'été 2017, la municipalité a procédé au rechargement des chemins municipaux incluant les travaux préparatoires. Environ 6 000 t.m. de gravier ont été appliqué sur nos différentes routes. De plus, la partie urbaine du chemin Fontainebleau a été repavée.

Du côté de la route 257, du scellement de fissures a été fait principalement sur la partie partant du pont de la rivière au Saumon jusqu'aux limites de Weedon. Du creusage de fossé a aussi été effectué dans ce secteur de même que dans le rang des Pointes.

La municipalité a constitué un parc de matériel pour les organismes locaux. Entre autre, une remorque d'eau potable/usée permet la distribution d'eau dans les différents parcs de la municipalité, selon les activités qui s'y tiennent. S'ajoutent au parc de matériel, des chaises pliantes, des lumières solaires Del, un abri pliant, des praticables, etc.

Un escalier permettant la transition entre le stationnement et le pont couvert a été fabriqué. Une nouvelle glissoire pour le Parc-en-ciel est en construction et il y a eu un réaménagement des lieux.

Le centre municipal a été repeint à l'extérieur. Dans la salle communautaire, l'éclairage et l'acoustique ont été améliorés et des travaux de peinture ont été effectués suite à ces changements. La cuisine du centre municipal a subi une cure de rajeunissement et est désormais beaucoup plus fonctionnelle. Les travaux de construction d'un monte-personne sont en cours de réalisation, puisque les contrats ont été attribués.

Programme	Subvention versée ou à recevoir	Coût total	Aide	Différence payé par la municipalité	% payé par mun.	Détails
Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 PIC-150	8 903 \$	17 801,67 \$		8 898,67 \$	50%	Éclairage et acoustique salle communautaire
Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec TECQ 2017	167 276 \$	167 276,00 \$		0,00 \$	0%	Rechargement et asphaltage
Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal PAARRM	15 000 \$	15 216,68 \$		216,68 \$	1%	Creusage de fossé, marquage
Programme infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés PIQM-MADA	56 000 \$	70 000,00 \$		14 000,00 \$	20%	Monte-personne (coût prévu)
Fonds de développement des territoires FDT	16 497 \$	31 988,02 \$	Bénévolat	15 491,02 \$	48%	Parc de matériel pour les organismes
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	25 000 \$	33 017,62 \$	4 211,31 \$	3 806,31 \$	12%	Cuisine centre municipal
Support à l'action bénévole SAB	1 500 \$	2 500,00 \$		1 000,00 \$	40%	Parc-en-ciel (projet non final) + travaux régie int.
	290 176 \$	337 799,99 \$	4 211,31 \$	43 412,68 \$	13%	

En date du 1^{er} novembre, l'excédent accumulé non affecté est de 135 069 \$, l'excédent affecté est de 30 837 \$ pour un total de 165 906\$

Voici la liste des fournisseurs auprès desquels les dépenses totalisent 25 000 \$ et plus depuis le 1^{er} janvier.

Nom	Description	Total achats
9256-7809 Québec inc.	Pavage	36 654,89 \$
Les Bétons L. Barolet inc.	Rechargement et travaux préparatoires, sable (abrasif)	146 313,90 \$
M.R.C. Haut-St-François	Quotes-parts, téléphonie IP, fosses septiques, révisions	81 370,13 \$
Ministre des Finances du Québec	Service Sûreté du Québec, C.A.	64 989,00 \$
Ministre du Revenu du Québec	Déductions à la source	36 659,24 \$
Services sanitaires Denis Fortier	Cueillette des matières résiduelles	39 194,44 \$

3. La rémunération des élus en 2017

Élus	Rémunération de base	Allocation dépense de base
maire	4 147,92 \$	2 073,96 \$
conseillers (6)	1 382,64 \$	691,32 \$

Rémunération additionnelle et allocation additionnelle – présence aux réunions

Les membres du conseil reçoivent une rémunération de 30,90 \$ et une allocation de dépense de 15,45 \$ pour leur présence à chacun des séances ordinaires ou extraordinaires et des ateliers de travail du conseil municipal.

Une rémunération additionnelle de 30,90 \$, allocation incluse, sera attribuée au conseiller délégué à titre de membre du CCU pour sa participation à une réunion.

Une rémunération additionnelle de 36,06 \$, allocation incluse, plus les frais de déplacement sont attribués pour la participation à une réunion d'un comité formé par la MRC. Les mêmes conditions s'appliquent pour une réunion et/ou convocation par un ministère ou organisme du gouvernement, la Fédération québécoise des municipalités, pour le regroupement des municipalités pour les services d'entraide incendie et auquel l' élu aurait été mandaté par son conseil municipal.

Une rémunération additionnelle de 20,60 \$ sera attribuée au conseiller responsable et au conseiller en support nommé par le conseil pour la tenue d'une réunion dans le cadre des comités du conseil auxquels il a été affecté, jusqu'à un maximum de seize réunions par année civile. Lesdits conseillers devront, pour obtenir cette rémunération, présenter au directeur général, à l'intention du maire, un procès-verbal qui décrira l'objet de la réunion et le contenu des discussions. Une allocation de dépense additionnelle de 10,30 \$ s'ajoute pour une participation du conseiller responsable et/ou du conseiller en support pour la participation à ces réunions, jusqu'à un maximum de seize réunions.

4. Les orientations 2018

Le nouveau conseil prendra connaissance des dossiers et établira ses priorités en cours d'année, mais il est prévu, entre autre :

- de poursuivre le rechargement de nos chemins municipaux;
- de poursuivre les efforts pour maintenir l'entretien de nos routes afin qu'elles soient sécuritaires en tout temps;
- de participer à la constitution de la *Régie incendie des Rivières* et à l'organisation de son fonctionnement;
- de procéder à la restauration de la fondation de l'église Chalmers;
- de réaménager le parc du belvédère, soit de stabiliser les assises de l'ancien pont, enlever la ferraille et établir un sentier pédestre;

- de travailler en collaboration avec la MRC afin que tous les résidents de la localité aient accès à internet haute vitesse à un prix abordable;
- d'améliorer les outils de communication

5. En conclusion

J'aimerais remercier les anciens membres du conseil pour leur excellent travail et leur esprit de collaboration.

Un merci particulier aux membres du conseil qui nous ont quittés, Marcel Langlois, maire, Caroline Poirier, Serge LaRochelle, Manon Rousseau, conseiller(e)s. Je remercie nos employés et nos pompiers pour leur dévouement et leur compétence. Je remercie les bénévoles des divers organismes pour leur dévouement et leur engagement. Les membres de notre communauté n'auraient pu se donner tous les services qu'ils ont reçus au cours de la dernière année sans le concours de vous tous membres du conseil, employés de la municipalité et généreux bénévoles.

Notre municipalité est bonne santé financière et nous vous assurons, chers concitoyens et concitoyennes, que le premier but de votre nouveau conseil est de continuer d'offrir à la population des services de qualité au meilleur coût possible.

6.2 PUBLICATION DU DISCOURS LA MAIRESSE

2017-271

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE, bien que le discours de la mairesse et sa publication ne soient plus obligatoires selon la loi, le discours présenté au cours de cette séance sera publié dans la prochaine édition du journal *Le Reflet du canton de Lingwick* ainsi que sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6.3 RAPPORT MENSUEL DE LA MAIRESSE

- L'ancien maire Marcel Langlois

2 octobre séance ordinaire du conseil
11 octobre séance extraordinaire du conseil
18 octobre conseil des maires à la MRC

- La mairesse Céline Gagné

30 octobre rencontre concernant le monte-personne
Depuis le 27 octobre, prise de connaissance des dossiers municipaux.

7. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en octobre 2017.

- Le conseiller Guy Lapointe

- Remplaçant au conseil des maires de la MRC
- Municipalité amie des aînés et politique familiale
- Sécurité civile
- Sécurité incendie, ambulance
- Représentant au comité *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
- Comité de gestion d'Internet à haute vitesse à la MRC

2 octobre séance ordinaire du conseil
3 octobre conseil d'administration de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
4 octobre rencontre avec la responsable de *Transport de personnes du H-S-F*
11 octobre séance extraordinaire du conseil
16 octobre rencontre avec la responsable de *Transport de personnes du H-S-F*

- L'ex conseillère Caroline Poirier

2 octobre séance ordinaire du conseil

- **La conseillère Nelly Marais**

11 octobre séance extraordinaire du conseil

- **Le conseiller Jonatan Audet**

- Loisirs : infrastructures et équipements d'entretien
- Bâtiments municipaux
- Développement

2 octobre séance ordinaire du conseil

11 octobre séance extraordinaire du conseil

30 octobre rencontre concernant le monte-personne

- **L'ex conseiller Serge LaRoche**

2 octobre séance ordinaire du conseil

11 au 18 octobre suivi des travaux à la cuisine du centre municipal

- **Le conseiller Sébastien Alix**

11 octobre séance extraordinaire du conseil

- **L'ex conseillère Manon Rousseau**

2 octobre séance ordinaire du conseil

Suivi régulier des communications sur le compte *Facebook*

- **Le conseiller Daniel Audet**

11 octobre séance extraordinaire du conseil

- **Le conseiller Martin Loubier**

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité consultatif de développement
- Sécurité civile
- Sécurité incendie, ambulance
- Transport adapté
- Voirie et équipements mécanisés

2 octobre séance ordinaire du conseil

11 octobre séance extraordinaire du conseil

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 SIGNATAIRE DES CHÈQUES ET DOCUMENTS MUNICIPAUX

2017-272

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nelly Marais

ET RÉSOLU QUE Mme Céline Gagné, mairesse, soit autorisée à signer tout document bancaire en remplacement de M. Marcel Langlois. Advenant l'absence ou l'incapacité de signer de Mme Gagné, M. Guy Lapointe, conseiller, sera aussi autorisé à signer les chèques afin de permettre le déroulement normal des activités de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.2 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le formulaire de déclarations des intérêts pécuniaires a été remis à tous les membres du conseil. Le dépôt des déclarations se fera à la séance de décembre.

8.3 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

2017-273

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nelly Marais

ET RÉSOLU QUE M. Martin Loubier, conseiller au siège n° 1, soit nommée maire suppléant pour les mois de novembre et décembre 2017, de même que janvier et février 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION

8.4 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2018

Avis de motion est donné par le conseiller Martin Loubier, avec demande de dispense de lecture, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera déposé concernant la taxation pour l'année 2018. Une assemblée extraordinaire sur l'adoption du budget 2018 aura lieu le jeudi 14 décembre 2017 à 19 h et le projet de règlement concernant la taxation 2018 y sera présenté.

2017-274

8.5 FERMETURE DU BUREAU PENDANT LES FÊTES

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nelly Marais

ET RÉSOLU que le bureau municipal soit fermé à la fin de la journée de travail le mercredi 20 décembre 2017 pour être ouvert le jeudi 4 janvier 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.6 ADOPTION DU CALENDRIER 2018 DES SÉANCES ORDINAIRES

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE ;

2017-275

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, lesquelles débiteront à 19h00.

Année 2018	Séances ordinaires	
Mois	Date	Journée
Janvier	15	lundi
Février	5	lundi
Mars	5	lundi
Avril	4	mercredi
Mai	7	lundi
Juin	4	lundi
Juillet	2	lundi
Août	6	lundi
Septembre	5	mercredi
Octobre	1	lundi
Novembre	5	lundi
Décembre	3	lundi

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité, de même que sur le site web du canton.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.7 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

2017-276

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE les services de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton de Thetford Mines soient retenus pour la vérification externe, la préparation des états financiers 2017 et autres travaux comptables, le tout tel que présenté dans leur offre de services datée du 25 octobre 2017. Les honoraires prévus sont de 10 750 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.8 LE REFLET – VŒUX DES FÊTES

2017-277

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE la municipalité réserve une demi-page en couleur, dans le journal *Le Reflet du canton de Lingwick*, pour la publication de ses vœux pour le temps des fêtes. Le coût est de 110 \$. Les vœux paraîtront aussi sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.9 GRAPHALBA – SERVICE WEB 2018

2017-278

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nelly Marais

ET RÉSOLU de retenir les services de GraphAlba pour les mises à jour du site web de la municipalité. Le tarif annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 est de 480 \$, sans taxe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.10 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) – ADHÉSION 2018

2017-279

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nelly Marais

ET RÉSOLU QUE la municipalité adhère à la FQM pour l'année 2018. Le coût de l'adhésion, incluant les taxes, est de 1 069,70 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.11 FORMATION – COMPORTEMENT ÉTHIQUE DES ÉLUS MUNICIPAUX

2017-280

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE les nouveaux élus municipaux participent à la formation obligatoire *Le comportement éthique* offert par la FQM et qui aura lieu à la MRC du Haut-Saint-François, à une date à déterminer, au coût de 167 \$ plus les taxes et les frais de déplacements du formateur. Advenant l'impossibilité de l'un des nouveaux élus à participer cette formation, il sera inscrit à celle offerte à Disraëli, le 20 janvier prochain, au coût de 245 \$ plus taxes. Les conseillers qui seront inscrits sont : M. Daniel Audet, Mme Nelly Marais et M. Sébastien Alix. Les frais de déplacement des élus participants seront défrayés selon le règlement en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.12 RÉSOLUTIONS N°2017-104, N°2017-243, N°2017-244 ET N°2017-245 – FINANCEMENT DES TRAVAUX

ATTENDU QUE le projet d'installation d'un monte-personne au centre municipal est admissible à une aide financière de 56 000 \$, montant représentant 80 % du coût maximal admissible;

EN CONSÉQUENCE;

2017-281

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE les travaux relatifs à l'installation d'un monte-personne au centre municipal, autorisés par les résolutions n°2017-104, n°2017-243, n°2017-244 et n°2017-245 seront financés à 80 % par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA), pour un montant maximal de 56 000 \$ et que le 20% des coûts restants sera financé à même le surplus accumulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.13 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2017;

EN CONSÉQUENCE,

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de novembre 2017;

Engagement de crédits	
Administration	
Produits de nettoyage, sacs poubelles	100 \$
Plaquette d'identification	55 \$
Papeterie (papiers, chemises...)	150 \$
Pièces fourniture électrique	250 \$
Total administration	555 \$
Voirie – réseau routier	
Clé dynamométrique	520 \$
Casque, gants, brosse pour souder	150 \$
Fils électrique 10/3 250'	420 \$
Pince étaux en C (2)	75 \$
Total voirie – réseau routier	1 165 \$
TOTAL :	1 720 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.14 PRÉSENTATION L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 OCTOBRE 2017

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil l'état des activités financières au 31 octobre 2017.

8.15 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS D'OCTOBRE 2017 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
18292	Receveur général Canada	Remises de l'empl. sept.	1 193,22 \$
18293	Revenu Québec	Remises de l'empl.-sept.	3 032,68 \$
18294	Casey Sylvester	Salaire fin 30/09/2017	
18295	Fondation Louis-St-Laurent	Activité Oktoberfest	100,00 \$
18296	Fadoq de Lingwick	Aide financière	250,00 \$
18297	Doris Rousseau	Salaire fin 07/10/2017	
18298	Casey Sylvester	Salaire fin 07/10/2017	
18299	Services cartes Desjardins	Abri remorque, timbres	484,99 \$
18300	Casey Sylvester	Salaire fin 14/10/2017	
18301	Hydro-Québec	Éclairage de rues	225,68 \$
18302	Bell Canada	Ligne fax	82,60 \$
18303	Bell Canada	Ligne garage	82,91 \$
18304	Casey Sylvester	Salaire fin 21/10/2017	
18305	Ministre des Finances	Constat d'infraction	532,00 \$
18306	Infotech	Comptes taxe (50%)	224,20 \$
18307	Casey Sylvester	Salaire fin 28/10/2017	
18308	Hydro-Québec	Garage	242,87 \$
18309	Michel Bourque	Rémunération pompier	292,43 \$
18310	Stéphane Bouffard	Rémunération pompier	318,21 \$
18311	Gabriel Gilbert	Rémunération pompier	35,23 \$
18312	Josée Lapointe	Rémunération pompier	158,63 \$
18313	Alain Rousseau	Rémunération pompier	287,08 \$
18314	Xavier Rousseau	Rémunération pompier	205,08 \$
18315	Mario Tardif	Rémunération pompier	323,11 \$
18316	Receveur général Canada	Remises de l'empl. oct.	1 548,26 \$
18317	Revenu Québec	Remises de l'empl. oct.	3 884,19 \$
18318	Magasin général Morin	Huile, timbre, gants...	241,01 \$
18319	Pétroles Sherbrooke	Rép. chauff.-plomberie	1 954,57 \$
18320	JN Denis inc.	Pneus, réparations	9 000,97 \$

18321	MRC du H-S-F	Fosses septiques, tél.	2 928,98 \$
18322	Centre du camion (Amiante)	Valve, bras d'entr.	291,21 \$
18323	Quinc. N.S. Girard	Extension, prod.nett.	209,02 \$
18324	Sylvio Bourque	Bonbons halloween	106,18 \$
18325	Coop des Cantons	Mat. Cuisine, glissade	708,62 \$
18326	Municipalité de Weedon	Entraide, lances, lumières	1 669,20 \$
18327	CMP Mayer	Lance 2,5"	1 238,57 \$
18328	Garage C. Morin	Lock tite	59,06 \$
18329	Ville de Scotstown	Entraide - 431 rte 257	314,66 \$
18330	Servces san. D. Fortier	Cueillette mat.rés. 2 mois	7 853,60 \$
18331	Fonds info territoire	Avis de mutation	20,00 \$
18332	Transport Guillette inc.	Creusage fossé et transp.	14 961,38 \$
18333	Thibault & ass.	Valve rép. autopompe	620,04 \$
18334	Alsco corp.	Buanderie	76,27 \$
18335	Guy Lapointe	Frais déplacement	30,80 \$
18336	Valoris	Enfouissement	3 728,61 \$
18337	PAA - Pièces d'auto Angus	Douilles, fils élect., meule	322,52 \$
18338	Lignes Maska	Ligange de rues	3 201,39 \$
18339	Robitaille équipement	Patin, lames, peignes,...	4 575,44 \$
18340	Signalisation de l'Estrie	Signalisation et balises	145,60 \$
18341	Axion	Frais mensuels	57,43 \$
18342	Wurth	Graisse	344,83 \$
18343	Telus	Site web	11,44 \$
18344	SLM Récupération	Conteneur roll-off	867,01 \$
18345	Pascal Sévigny	Déplacement et cell.	456,72 \$
18346	Ferb. Éric Perreault	Hotte cuisine	6 599,56 \$
18347	Sinto inc.	Antirouille	125,32 \$
18348	G. Doyon cuisine inc.	Lave-vaisselle, évier,...	7 332,81 \$
18349	Menuiserie Luc Richard	Armoire cuisine mun.	13 797,00 \$
18350	Casey Sylvester	Salaire fin 04/11/2017	
18351	Hydro-Québec	Éclairage de rues	233,30 \$
18352	Sinto inc.	Graisse	86,23 \$
18353	Coup de Pousse	Sable et paillis	2 170,00 \$
18354	Nelly Marais	Rémunération élu	156,99 \$
18355	Stéphane Laroche	Frais mensuels	891,06 \$
18356	Municipalité de Weedon	Entraide - 431 rte 257	182,66 \$
18357	Services cartes Desjardins	Génératrice + LesPac	1 396,94 \$
18358	SADC du HSF	Contribution guide tour.	590,00 \$
18359	Benoit Labbé	Gravier été 2017	482,90 \$
Total des chèques :			103 543,27 \$
05/10	Salaires incl. chèques	6 employés	2 522,79 \$
12/10	Salaires incl. chèques	5 employés	2 850,13 \$
19/10	Salaires incl. chèques	5 employés	2 562,67 \$
26/10	Salaires incl. chèques	4 employés	2 427,93 \$
02/11	Salaires incl. chèques	6 employés	2 875,06 \$
09/11	Salaires incl. chèques	4 employés	2 427,93 \$
13/11	Sylvio Bourque	Rémunération pompier	286,08 \$
13/11	Martin Loubier	Rémunération élu	92,07 \$
13/11	Marcel Langlois	Rémunération élu	537,47 \$
13/11	Jonatan Audet	Rémunération élu	294,81 \$
13/11	Guy Lapointe	Rémunération élu	299,94 \$
13/11	Sébastien Alix	Rémunération élu	156,99 \$
13/11	Caroline Poirier	Rémunération élu	107,08 \$
13/11	Manon Rousseau	Rémunération élu	107,08 \$
13/11	Céline Gagné	Rémunération élu	66,53 \$
13/11	Daniel Audet	Rémunération élu	156,99 \$
13/11	Serge LaRoche	Rémunération élu	107,08 \$
Total :			121 421,90 \$

2017-283

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 121 421,90 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2017-11-01

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 121 421,90 \$.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen signale que des rigoles se forment sur les chemins de gravier, spécialement dans les côtes, et demande si des saignées seront faites afin de réduire le problème.
- Question concernant la cotisation à la FQM.
- On demande le coût total prévu pour le projet de monte-personne au centre municipal.
- Une ex-conseillère souhaite la bienvenue au nouveau conseil et s'informe des suites de la page Facebook du canton de Lingwick.
- Des remerciements sont adressés à Mme Manon Rousseau pour le travail effectué sur la page Facebook et pour son intérêt à poursuivre les publications sur cette page.
- Le maire sortant offre ses vœux au nouveau conseil et lui souhaite un mandat dans l'amour et l'harmonie.

10. PAUSE SANTÉ

De 20 h 12 à 20 h 24

11. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Rapport d'octobre 2017

- Exercice mensuel
- Test des boyaux
- Test de pompe
- Réparation autopompe
- Travail en caserne
- Commande du matériel autorisé
- Divers rencontre et conversations avec la directrice générale

Stéphane Laroche,

Directeur service de sécurité incendie de Lingwick

11.2 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ AU SEIN DE LA RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES

2017-284

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE M. Martin Loubier soit nommé délégué du canton de Lingwick au sein du conseil d'administration de la Régie incendie des Rivières.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.3 DÉMARRAGE DE LA RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES – FINANCEMENT

ATTENDU QUE la Régie incendie des Rivières doit débiter ses activités le 1^{er} janvier 2018 et que des rencontres doivent être prévues afin de préparer l'administration de la régie, incluant l'adoption de règlement de régie interne;

EN CONSÉQUENCE;

2017-285

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nelly Marais

ET RÉSOLU QU'un montant maximal de 2 000 \$ soit alloué, jusqu'au 31 décembre 2017, pour les honoraires professionnelles nécessaire à la constitution de la Régie incendie des Rivières, à raison de 1 000 \$ en frais juridiques de la firme Monty Sylvestre et de 1 000 \$ en frais de gestion et de préparation du fonctionnement alloué à Stéphane Laroche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

12.1 DÉNEIGEMENT – CHAUFFEURS SUR APPEL

2017-286

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU que l'inspecteur municipal et chef d'équipe M. Pascal Sévigny soit autorisé à embaucher, pour le déneigement, M. Daniel Mercier et/ou M. Francis Gagné, advenant que la situation l'exige à cause de l'absence d'un des employés réguliers de la voirie ou à des travaux de déneigement qui se prolongent sur une longue période interrompue. Advenant la non-disponibilité des remplaçants désignés par la présente, un autre chauffeur possédant l'expérience nécessaire pourra être demandé. Le salaire alloué pour les chauffeurs pour le déneigement sur appel est de 18 \$ / heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. HYGIÈNE DU MILIEU

14. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

15. LOISIRS ET CULTURE

16. CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE

La liste de la correspondance reçue est déposée.

17. SUJETS DIVERS

17.1 INSTALLATION DU MONTE-PERSONNE – FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

ATTENDU QUE suite au début des travaux de menuiserie pour l'installation du monte-personne, il appert que des travaux nécessaires ne sont pas inclus dans la soumission initiale de GMEC;

ATTENDU QU' une ligne téléphonique devra être installée à l'intérieur du monte-personne pour la sécurité des usagers, en cas de problème de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE;

2017-287

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 4 000 \$ en travaux supplémentaires de menuiserie pour la construction de la cage du monte-personne. Les fonds pour le paiement de ces travaux proviendront à 80 % du programme PIQM-MADA et à 20 % du surplus accumulé;

DE procéder à l'installation d'une ligne téléphonique dédiée au monte-personne. L'installation est sans frais et les frais de services mensuels seront de 20,95 \$ / mois plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen demande qui seront les usagers du monte-personne et si leur nombre en justifie l'installation. La mairesse explique que la décision de l'installation d'un monte-personne a été prise suite à une consultation publique lors de laquelle cette demande est arrivée en première position.

- On s'informe si du matériel pourra être transporté à l'aide du monte-personne. La mairesse répond qu'un maximum de deux personnes à la fois pourront être admises dans le monte-personne et que le maximum de charge, incluant personne et matériel, est de 1 000 livres.
- Un résidant suggère d'éclairer les nouveaux panneaux d'accueil.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-289

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 40.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné,
Mairesse

Josée Bolduc,
Directrice générale secrétaire-trés.